

Conditions Générales de Vente

1. Définitions :

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles établies entre l'Entreprise et le Client.

L'Entreprise et la Prestataire : L'Écrit Vient 31, micro-entreprise (n° SIRET : 939517975) représentée par Stéphanie BRACQ, écrivain public, sise 21 rue Pigni, 31500 Toulouse / Tél. :06.79.90.32 22 Courriel :lecritvient31@gmail.com.

Stéphanie BRACQ, Prestataire intervenante, est agréée par l'Académie des écrivains publics de France (AEPF). Cet agrément garantit au client les qualifications et l'éthique professionnelle de la Prestataire. Elle exerce son activité dans le respect des exigences professionnelles et de qualité visées par la charte déontologique de l'AEPF.

Le Client : le Client peut être un professionnel ou un particulier. Le Client communique à l'Entreprise ses coordonnées de contact (téléphone, mail) afin d'échanger avec l'Entreprise et la Prestataire toute information nécessaire à la conclusion du contrat et la prestation de service. Seuls les clients ayant donné leur accord écrit pourront être cités en référence sur le site internet de l'Entreprise.

La Date de conclusion du contrat : la date de conclusion du contrat liant le Client à l'Entreprise L'Écrit Vient 31 correspond à la date de signature du devis et des Conditions Générales de Vente.

Les Tarifs : prix exprimés en euros, fixés librement par l'Entreprise. Conformément à la loi, les Tarifs des prestations et services seront affichés sur le site, détaillés dans le devis et acceptés explicitement par le Client. Les Tarifs peuvent être révisés et modifiés par l'Entreprise sans justification. Toutefois, les Tarifs définis sur le devis préalablement accepté ne sont pas modifiables.

Prestations et Services : toute rédaction et tous livrables, textes, articles, corrections, retranscriptions et commentaires, quels que soient leur nature, leur forme et leur support, réalisés par la Prestataire au bénéfice du Client, suite et conformément à commande.

Par Service s'entend l'ensemble des prestations facturées, traitées, réalisées, exécutées et livrées par l'Entreprise, au bénéfice du Client.

2. Devis et commande :

Toute demande de prestation ou de service entraîne l'établissement d'un devis gratuit et sans engagement. Chaque devis est valable un mois à compter de sa date d'émission et mentionne la description de la prestation, les tarifs, les conditions de règlement, les délais de livraison ainsi que toute condition particulière définie au préalable avec le Client. Les présentes Conditions Générales de Vente sont jointes au devis.

La signature du devis par le client, portant mention « Bon pour accord », fait office de bon de commande et vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le versement d'un acompte, d'un montant négocié avec le client et stipulé dans le devis, peut être requis selon l'importance de la commande.

La commande ne sera validée de façon définitive qu'une fois le devis signé et, le cas échéant, le paiement de l'acompte convenu effectué dans son intégralité. En cas de litige, le devis signé, les Conditions Générales de Vente et la copie des travaux exécutés constitueront la preuve de l'accord entre les deux parties.

Toute modification intervenant, à la demande du Client ou de l'Entreprise, en cours d'exécution de la Prestation ou du Service (contenu, date de livraison, modalité de règlement, etc.) fera l'objet d'un avenant au devis déjà conclu.

3. Factures

Chaque Prestation donne lieu à l'établissement d'une facture (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts). Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande.

4. Délai de Livraison

La livraison des Prestations se fera à l'adresse postale ou par email, suivant ce qui aura été convenu avec le Client. Le délai de livraison est défini et fixé de commun accord entre le Client et l'Entreprise, au moment de la commande. Le délai de livraison est uniquement donné à titre indicatif : l'Entreprise s'engage à mettre en œuvre toutes les ressources utiles et nécessaires mises à sa disposition et à réaliser la commande. Le Client s'engage pour sa part à fournir en temps et heure les éléments dont auraient besoin l'Entreprise et la Prestataire pour la bonne exécution de la mission. Si toutefois un contretemps du fait de l'Entreprise ou de contraintes extérieures se produisait, ce délai peut être reporté après consultation du Client et uniquement dans la mesure où cela ne nuit pas à ce dernier. La pleine réalisation de la Prestation ou du Service et le paiement du prix dans sa totalité par le Client met un terme définitif au contrat dûment exécuté.

La Prestataire conserve un droit de propriété sur le Résultat des Prestations tant que l'intégralité de la facture n'est pas réglée. Au paiement de la Prestation, le Client acquiert automatiquement l'ensemble des droits d'auteur liés au résultat livré, en même temps que la Prestataire y renonce intégralement.

5. Obligation de moyens

La Prestataire est uniquement tenue à une obligation de moyens, et non de résultat, vis-à-vis du Client. Si la responsabilité éventuelle de la Prestataire ou de l'Entreprise devait être engagée, elle serait strictement limitée au montant du Prix, et ne pourrait être étendue aux conséquences de l'utilisation par le Client ou par toutes autres personnes, physiques ou morales, du résultat des Prestations.

L'Entreprise a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, afin de garantir et protéger l'activité de la Prestataire.

6. Clause de conscience - Confidentialité - Données à caractère personnel

Conformément au code éthique de la profession d'Écrivain Public et à la loi, la Prestataire se réserve le droit de faire jouer la clause de conscience pour refuser de traiter des données, informations ou documents dont la gestion la conduirait à ne pouvoir respecter l'un ou l'autre des principes du code d'éthique ou la législation et réglementation en vigueur.

Les données à caractère personnel que le Client accepte de communiquer volontairement à l'Entreprise sont traitées et conservées conformément aux exigences imposées par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, soit dans la limite de cinq (5) années à compter de la dernière mission confiée. L'Entreprise s'engage à respecter les droits d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de suppression et de portabilité des données personnelles communiquées dans le cadre de son activité. Pour exercer ses droits, l'utilisateur, ou l'ayant droit, doit en faire la demande par mail à l'adresse suivante : lecrivient31@gmail.com.

En cas de litige sur le traitement des données personnelles, l'ayant droit a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

7. Médiation à la consommation

Le médiateur à la consommation, pour les litiges entre l'Entreprise et le Client, est l'Association des médiateurs indépendants d'Île-de-France (AMIDIF). Le Client peut déposer une réclamation sur le site internet de l'AMIDIF : <https://www.amidif.com/contact.html> ou par voie postale : 1 Place de Fleurus, 77100 MEAUX.